



Association de Quartier des Commerçants et Artisans de l'avenue Malaussena  
et de la Place De Gaulle

*Déclarée sous le n° W062003315 – n° Siret : 520 955 352 00015 – code APE 9499Z*

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION CONCERNANT LE MARCHE DE NOËL CHEZ P. HARNOIS LE LUNDI 19 NOVEMBRE 2012**

### **1°) Personnes présentes**

Mesdames Béatrice Caula, Caligaris, et Harnois et messieurs Paul Harnois, David Legall et Patrick Baillot d'Estivaux.

### **2°) Ordre du jour**

Marché de Noël 2012

### **3°) Déroulement de la séance**

Il est indispensable de trouver une date, hors vendredi, pour organiser une réunion avec Madame Moreau.

Le 8 Décembre, Shopping Flor organise une journée Portes ouvertes, une surprise sera offerte aux visiteurs.

Compte tenu du tarif de la sonorisation et du nombre de commerçants susceptibles de participer à l'opération celle-ci n'est plus envisagée.

Une homogénéisation des décorations est souhaitée pour tous les commerces durant la période du 15 au 24 Décembre. Un forfait de 84€ TTC sera proposé comportant un tapis de 3m sur 1 m, un ballot de sapin de 5kg comportant de 3 à 5 branches, une guirlande lumineuse de 4m et un lot de boules. L'AQCAMADE donnera 30% de ces 84€ aux membres de l'association et uniquement à ceux-ci.

L'AQCAMADE achètera l'ensemble des lots et déterminera le jour et le lieu où se fera la distribution.

Paul récupérera les cartes des commerçants en vue de faire réaliser un "flyer" sur lequel figureront d'un côté les commerçants adhérant à l'AQCAMADE et de l'autre ceux accordant une réduction de 10% pendant la période du 15 au 24 Décembre.

Il est important que des feuillets d'inscription soient laissés, comme lors de la braderie, chez les commerçants.

On contactera Peggy (06-73-73-99-45) pour effectuer, si elle est disponible, l'animation du Marché de Noël le 14 Décembre.

Madame Caligaris essayera de voir si le fils de l'une de ses connaissances peut revisiter le logo de l'AQCMADE.

Les manifestations prévues pour 2013 sont les suivantes :

- **Carnaval le 21 Février** : Il sera organisé par la Mairie et il sera nocturne. Son parcours partira de Jeanne d'Arc, puis Michel Ange, Auguste Raynaud, Joseph Garnier jusqu'au Passage à niveau et

retour à La Libération. Il faut que les commerçants restent ouverts sur le parcours. Une contribution de 3000€ sera demandée par l'AQCAMADE.

- **Braderie le lundi 20 Mai** : Demande de contribution de 3000€
- **Fête de la Musique le 21 juin** : l'emplacement de l'estrade se situera soit à l'hôtel Monsigny si l'espace est libre soit près de la Gauloise/BPCA.
- **Braderie d'automne 16 septembre** : voir autorisation sur Joseph Garnier sous réserve d'adhésions à l'AQCAMADE.
- **Marché de Noël 14 décembre**

Fin de la réunion à 14h00.